



## Bourse des Coopératives de l'Arctique

---

1. Cette bourse, financée par Arctic Co-operatives Limited et le Arctic Co-operative Development Fund, est d'une valeur de 2 500 \$. La bourse est offerte à des citoyens ou résidents permanents du Canada qui sont inscrits à temps plein dans un collège ou une université au Canada et qui poursuivent des études qui contribuent à la compréhension et au développement des Coopératives de l'Arctique.
2. On accueillera des propositions de candidats :
  - qui poursuivent des recherches menant à une thèse ou autre document du genre,
  - qui incluent comme partie de leurs études des travaux de terrain directs ou une expérience dans le Nord, et
  - dont les études sont pertinentes pour l'opération d'une des Coopératives de l'Arctique, ou de toutes, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et/ou le nord du Manitoba.
  - La préférence sera accordée aux résidents du Nord canadien.
  - On considérera aussi la qualité de la demande, les retombées potentielles de la recherche et les lettres de recommandation.
3. Pour cette bourse, les candidats doivent faire remplir le rapport de recommandation en ligne par deux répondants, dont le premier doit être un superviseur de cours et l'autre un associé impliqué dans les Coopératives de l'Arctique.

### D'UN SEUL COUP D'ŒIL Bourse des Coopératives de l'Arctique

<b>Valeur</b>	2 500 \$
<b>Nombre de bourses disponibles</b>	1
<b>Domaine</b>	Études qui contribuent à la compréhension et au développement des Coopératives de l'Arctique
<b>Programme</b>	Inscrits à temps plein dans un collège ou une université au Canada



Association of  
Canadian Universities  
for Northern Studies  
Association  
universitaire canadienne  
d'études nordiques

<b>Conditions</b>	(1) des recherches menant à une thèse ou autre document du genre
	(2) des travaux de terrain directs ou une expérience dans le Nord
	(3) études sont pertinentes pour l'opération d'une des Coopératives de l'Arctique, ou de toutes, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et/ou le nord du Manitoba
<b>Critères de sélection</b>	Dossier académique
	Qualité de la demande
	Rapport des répondants (dont le premier doit être un superviseur de cours et l'autre un associé impliqué dans les Coopératives de l'Arctique)
	Retombées potentielles de la recherche
	La préférence sera accordée aux résidents du Nord canadien

### Critères généraux

Vous devez :

- être citoyen ou résident permanent du Canada;
- être inscrit à temps plein dans un collège ou une université au moment de la demande ET pendant toute la durée de la bourse;
- inclure comme partie de vos études des travaux de terrain directs ou une expérience dans le Nord;
- ne pas détenir concurremment deux bourses AUCEN, mais vous pouvez bénéficier d'autres bourses ou soutien financier tout en détenant une bourse AUCEN.
- inclure dans vos recherches une composante de travaux de terrain menés entre mai (de l'année où vous recevrez la bourse) et mars ou mai suivant (selon la bourse). *Nota : la bourse Gunther Abrahamson n'exige pas de travaux de terrain; et*



Association of  
Canadian Universities  
for Northern Studies  
Association  
universitaire canadienne  
d'études nordiques

- mener votre projet de recherche à l'intérieur du territoire du Nord tel que défini dans : <http://acuns.ca/website/awards/northern-boundary-map/>.



Association of  
Canadian Universities  
for Northern Studies  
Association  
universitaire canadienne  
d'études nordiques

## Renseignements

La demande FCÉN comporte trois parties : le formulaire de demande, les rapports de recommandation et les relevés de notes. **Les trois parties doivent parvenir au Bureau avant le 31 janvier.**

### a) Formulaire de demande

Prière de bien lire les directives et instructions avant de remplir le formulaire. Pour poser votre candidature, vous devrez créer un dossier AUCEN en vous inscrivant par le lien sur le site Web. Une fois l'inscription terminée, vous recevrez un courriel de confirmation. Votre dossier AUCEN vous permettra de sauvegarder votre demande et de suivre le progrès de votre demande, vos rapports de recommandation et vos relevés de notes. Les demandes étant examinées par un comité multidisciplinaire, le jargon technique devrait être réduit au minimum.

### b) Rapports de recommandation

Au cours du processus de demande, on vous demandera de fournir les noms et adresses courriel des personnes qui vous serviront de répondants. Les répondants recevront directement un courriel comprenant le formulaire à remplir. **Si vous faites plusieurs demandes de bourse AUCEN, votre répondant doit remplir un rapport de recommandation pour chaque demande.** Sur réception de chaque rapport, votre dossier AUCEN sera mis à jour.

### c) Relevés de notes

Les *copies électroniques de relevés de notes* postsecondaire seront acceptées au [awards@acuns.ca](mailto:awards@acuns.ca). Seulement les relevés de notes originaux seront acceptés. Veuillez noter qu'il peut s'écouler plusieurs semaines entre la demande et l'envoi des relevés de notes officiels. **Il est donc fortement recommandé de faire vos demandes de relevés bien avant la date limite des demandes de bourse.** Si vous envoyez par la poste, veuillez envoyer une copie de tous les relevés de notes postsecondaires requis dans une seule enveloppe au :

**Programme de bourse d'AUCEN**  
**Association universitaire canadienne d'études nordiques**  
**B.-P. 30017**  
**Ottawa, ON K2H 1A3**



Association of  
Canadian Universities  
for Northern Studies  
Association  
universitaire canadienne  
d'études nordiques

## **Renseignements généraux sur les bourses**

- Pour les projets comportant des travaux de terrain menés en dehors du Canada, il faut indiquer clairement la pertinence et les avantages de ces travaux de terrain dans la région circumpolaire pour les recherches nordiques au Canada.
- Les demandes étant examinées par un comité multidisciplinaire, le jargon technique devrait être réduit au minimum.
- Pour les candidatures à plus d'une bourse AUCEN, chaque répondant doit remplir un formulaire pour chaque bourse.
- Les récipiendaires sont identifiés en mai. Seuls les candidats retenus seront avisés.
- La bourse sera payée en versements échelonnés et doit servir d'allocation.